

Deux fois sur le métier remettez votre ouvrage

Après un galop d'essai, Pierre Cheval, président de l'association Paysages du champagne, a bon espoir d'emporter la mise

Sylviane MOREAU

L'ambition de l'association que vous présidez est-elle douchée par la non-inscription des « paysages du champagne » au Patrimoine mondial de l'Unesco ?

« La première ébauche du projet a été présentée au Comité des biens français en novembre 2009. Nous avons été recalés. Mais c'est un exercice long. Il faut se présenter plusieurs fois. Le dossier est perfectible ! Nous avons reçu en février 2010 une lettre circonstanciée du Comité des biens français expliquant la position officielle. En outre, le conseiller technique du gouvernement a formulé des recommandations. Cela nous trace un carnet de route. »

Qu'est-ce qui va changer dans votre nouvelle candidature ?

« Notre territoire était trop vaste. Il a fallu le restreindre. C'est ainsi que les coteaux des Riceys, entre autres, ont été écartés. Nous avons conservé trois attributs alors qu'on aurait pu aller



La confiance du président de l'association Paysages du champagne, Pierre Cheval, est intacte

jusqu'à six. Mais ces trois sites témoignent pour l'ensemble de la zone. Ce n'est pas la zone qui s'est réduite à trois sites. Il s'agit bien pour nous d'engager le territoire du champagne avec les 319 communes qui portent l'appellation d'origine contrôlée, mais aussi Châlons-en-Champagne où l'on trouve des vestiges historiques et une activité d'élaboration. Porto a été inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, mais c'est tout le vigno-

ble de porto qui en bénéficie. Le comité pilote a d'ailleurs travaillé avec les experts du Comité des biens français pour mettre au point notre dossier. En revanche, l'action de Saint-Émilion, en 1999, n'a concerné que le vignoble en question. Les grands panneaux – quand notre candidature aura été retenue – seront mis tout autour de la zone d'appellation, y compris aux Riceys. »

Quels sont les sites élus ?

« L'avenue de Champagne à Épernay, la colline Saint-Nicaise, à Reims, et les coteaux historiques entre Mareuil-sur-Aÿ et Hautvilliers. »

Que mettez-vous en avant pour décrocher ce label ?

« C'est la "Valeur universelle exceptionnelle", ou VUE, pour employer le langage Unesco. Par exemple, nous ne communiquons pas sur la gloire unique que connaît le champagne. On insiste plutôt sur la rencontre d'une filière agricole liée à la craie de Champagne et à la douceur relative du climat, et d'une période de l'Histoire où la Révolution industrielle a conféré à ce vin une dimension mondiale. Selon le critère VI, nous pouvons de façon modérée, associer le symbole et les paysages. »

La candidature du champagne doit susciter des jalousies ?

« Bien sûr ! On nous a dit : "Mais vous n'avez pas besoin de cela !" À l'inverse, le directeur général de la culture pour l'Unesco, un Italien, nous a dit : "Les Champenois, nous vous attendons !" »

Quel est désormais le calendrier ?

« Nous avons toute l'année 2011 pour peaufiner les plans de gestion et nous représenter devant le Comité des biens français. Si notre dossier est retenu, il faut encore compter un an et demi de procédure pour un classement au mieux à l'été 2013. »

Qui comptez-vous mobiliser ?

« Tous ceux qui le souhaitent ! Collectivités, acteurs économiques, citoyens... tous les amis du classement peuvent adhérer. »

Site : www.paysagesduchampagne.fr

Les trois sites portent témoignage pour l'ensemble de la zone champagne

C'Est éclair, 26/10/2010